

# Discours d'ouverture de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le bilan du dernier sommet de Ouagadougou, sur la sécurité du continent africain et la prévention des conflits armés, le financement et la coordination des initiatives interafricaines de maintien de la paix et sur la proposition française de réunir une conférence de la paix pour la région des Grands Lacs sous l'égide des Nations Unies et de l'OUA, Paris le 27 novembre 1998.

Messieurs les Chefs de délégations,  
Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,  
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine,  
Mesdames et Messieurs,

Avant de vous dire ma joie de vous recevoir, je voudrais que nous ayons, tous ensemble, une pensée émue pour notre collègue, le président Taki qui nous a quitté et je vous demande de respecter un moment de silence à sa mémoire.

Mes premiers mots seront de bienvenue, au nom de la France qui se réjouit de vous accueillir pour la XXème Conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France. Je tiens à vous dire le plaisir que j'éprouve personnellement à vous retrouver et à poursuivre avec vous le fil d'un dialogue constant et fraternel.

Je sais me faire votre interprète en remerciant le président Blaise Compaoré pour tout ce qu'il a fait en vue d'assurer le succès de notre précédente réunion, en 1996, à Ouagadougou.

Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour le saluer en sa qualité de président de l'Organisation de l'unité africaine.

Je suis particulièrement heureux de saluer, en notre nom à tous, la présence parmi nous du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, M. Kofi Annan, qui, en nous faisant l'honneur et l'amitié de participer à ce Sommet, confirme toute l'attention qu'il porte aux questions africaines. C'est en effet la première fois qu'un secrétaire général de l'ONU assiste au Sommet Afrique-France et je l'en remercie.

Je salue également M. Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, dont chacun mesure l'engagement au service de la paix en Afrique et je me réjouis de la présence de M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général d'une Francophonie renouée.

Je voudrais enfin, de manière particulière, présenter des vœux très cordiaux à ceux des chefs d'Etat et de gouvernement qui ont bien voulu s'associer pour la première fois à nos travaux. Leur présence, aux côtés de ceux qui y participent de longue date, confirme la vocation de nos conférences qui réunissent, et je m'en réjouis, la presque totalité des pays africains.

Pour ceux-là, moins familiers de nos rencontres, je voudrais brièvement en tracer l'historique : c'est en 1972 que le président Hamani Diori, alors président de la République du Niger, et le président Léopold Sédar Senghor, alors président de la République du Sénégal, en conçurent l'idée, qu'ils firent partager au président français, M. Georges Pompidou.

Ces premiers Sommets n'avaient d'autre ambition que celle d'une rencontre entre la France et les pays francophones d'Afrique avec lesquels elle avait noué, depuis longtemps, des liens très forts.

Rapidement, il est apparu aux uns et aux autres que, pour la richesse même de notre dialogue, ces conférences devaient s'élargir. C'est ainsi que, dès 1976, des pays lusophones, puis des pays anglophones ont pris part à nos réunions. Depuis 1988, nous nous retrouvons tous les deux ans, tantôt en Afrique, tantôt en France.

Ces conférences se sont ainsi progressivement transformées en une véritable instance de dialogue entre l'ensemble du continent africain et la France. Leur nature s'en est trouvée modifiée. Et ceux d'entre vous qui ont déjà pris part à ces Sommets le savent : nos rencontres ne sont pas des réunions formelles où les monologues se suivent sans se répondre. La règle, c'est que tous les problèmes y soient abordés sans détour et avec pragmatisme. Dans le respect mutuel, avec la préoccupation de faire progresser notre compréhension commune des conditions du développement en Afrique.

Notre précédente Conférence, au Burkina-Faso, nous a donné une illustration de cette approche. Les travaux qu'elle avait consacrés au thème de la bonne gouvernance et du développement avaient trouvé leur prolongement naturel dans un échange approfondi sur la crise qui frappait alors la République centrafricaine. C'est à l'issue de ses travaux qu'un groupe de chefs d'Etat s'est engagé dans une médiation couronnée de succès et a décidé la création de la Mission de Surveillance des Accords de Bangui, la MISAB. Une opération de maintien de la paix des Nations unies a pris le relais, depuis le 15 avril dernier, sur la foi du bilan, jugé unanimement positif, de l'action de la MISAB.

Si j'évoque les résultats concrets de notre dernier Sommet, c'est qu'ils montrent les raisons pour lesquelles la France est attachée à ces réunions régulières.

Il s'agit, dans notre esprit, de manifester avec constance, sans détourner notre regard lorsque la conjoncture est plus difficile, notre solidarité agissante. Nous manifestons notre volonté de construire ensemble le monde de demain. La France ne redécouvre pas périodiquement l'Afrique, au hasard d'un voyage, d'une crise, de turbulences économiques ou d'une catastrophe climatique. Elle est de longue date votre partenaire attentif. Elle se sent d'Afrique par une histoire partagée, une présence quotidienne, qui nous donnent une conscience aiguë à la fois des mouvements profonds qui traversent vos sociétés et des risques élevés qu'y font naître les jeux dangereux de la déstabilisation.

Lorsque nous avons choisi de consacrer cette année nos travaux aux questions de sécurité en Afrique, nous savions que ce thème resterait, hélas, d'actualité. Qu'après tant et tant de débats dans tant et tant d'instances, nous aurions encore à accroître nos efforts de réflexion sur ce sujet. Plus que jamais, nous devons trouver des voies nouvelles pour le traiter.

Au moment où s'engage notre XXème Sommet, je voudrais vous faire part de quelques réflexions. Elles se sont nourries des échanges que j'ai pu avoir avec nombre d'entre vous. Elles se réfèrent aux événements que nous vivons. Elles s'alimentent aussi de l'expérience qu'a pu nous donner la construction d'une Europe apaisée et solidaire. Elles prennent naturellement en compte toutes les initiatives qui ont déjà fait progresser la sécurité en Afrique.

Bâtir la sécurité, en Afrique, comme partout dans le monde, c'est d'abord tenter de prévenir les crises. C'est aussi édifier un système de règlements des conflits qui repose sur toutes les solidarités disponibles, renforcées par un engagement résolu de la communauté internationale. C'est enfin participer à l'effort commun de constitution des capacités de maintien de la paix. La prévention des crises est la pierre angulaire de la paix, de la stabilité et du progrès. C'est une action de longue haleine. Les mesures d'urgence peuvent apporter un répit. Elles ne traitent pas les racines du mal.

Les crises sont l'expression de maux profonds des sociétés, de tensions internes ou extérieures, qui n'ont pu être canalisées par les moyens qui assurent la cohésion nationale et la paix entre les nations. Alors, la violence se substitue au débat politique, les conflits frontaliers aux sereines relations de voisinage.

Une véritable prévention exige un environnement institutionnel stable. Il faut des Etats guidés par les principes de la bonne gouvernance, respectueux des libertés publiques, soucieux de l'intérêt général et du bien-être collectif, à l'écoute des populations, attentifs aux équilibres entre toutes les composantes de la nation.

Alors, une société civile apaisée peut s'épanouir. Alors, le pays trouve son unité et sa cohésion. Alors il peut construire le développement économique qui est la première réponse pour éviter les convulsions. C'étaient les conclusions que nous avons dégagées à Ouagadougou lors de notre XIXème Sommet. Elles gardent toute leur actualité.

Il faut aussi des Etats se donnant les moyens de faire respecter les lois, l'ordre public, d'assurer les missions qui leur reviennent, le bon exercice de la justice, l'éducation et la santé de toutes les populations. La défaillance des pouvoirs publics laisse le pays à l'abandon, le champ ouvert aux désordres, aux violences qui désintègrent le corps social, l'Etat et la nation.

Des Etats qui ont l'ambition de construire des économies solides pour asseoir leur indépendance, participer pleinement aux grands courants d'échange et assurer ainsi le bien-être de leurs populations.

Ces fondements de la stabilité, qui ne les connaît ? Et pourtant, sur tous les continents, quelle nation dans son histoire n'a pas été secouée par des troubles, des crises, des conflits mettant en cause son unité, son indépendance, son existence même ?

Comment les Etats africains, souvent de fondation récente, en seraient-ils épargnés, eux qui affrontent les redoutables défis de la construction d'une nation, de l'enracinement des institutions, du développement économique, d'une forte démographie, de l'explosion urbaine, des séquelles du passé, avec parfois des tracés arbitraires ou imprécis de frontières, l'amalgame artificiel de populations et de civilisations qui avaient leur propre histoire ?

La France mesure le poids de ces contraintes et tous les risques qu'elles comportent. C'est ce qui la conduit à plaider pour que l'aide publique au développement ne soit pas réduite. Certes, l'Afrique a besoin de commerce et d'investissements. Mais l'aide reste indispensable pour financer les infrastructures économiques et sociales nécessaires et bâtir ces Etats forts qui, seuls, sont les garants de la stabilité. C'est cette même logique qui oriente l'aide vers les Etats qui s'engagent le plus résolument dans la voie de la bonne gouvernance, sans laquelle il n'y a pas de développement durable.

Ces propos, nous les avons tenus avec constance. Nous observons que dans les pays où est reconnu et privilégié l'espace politique, celui de la confrontation des idées, du dialogue dans un cadre institutionnel, de la reconnaissance du droit des minorités, la paix et la stabilité s'installent de manière solide. Mais si ces repères font défaut, les affrontements et l'emploi de la force s'enchaînent et s'enchaîneront inexorablement sans autre limite que la capacité de souffrance des populations civiles. L'instabilité n'est pas une fatalité de l'Afrique. Il en va, naturellement, de la responsabilité des Africains eux-mêmes. Mais il nous appartient aussi d'avoir une vision claire de l'architecture des systèmes de sécurité lorsque, hélas ! la stabilité et la paix sont rompues.

La réalité, en cette fin d'année 1998, c'est l'implication du quart des Etats de l'Afrique subsaharienne dans des crises qui, dans la plupart des cas, débordent le cadre national.

Le règlement des situations conflictuelles incombe d'abord aux protagonistes eux-mêmes. Il faut, naturellement, qu'ils en aient la volonté.

On perçoit bien que des adversaires qui auront été jusqu'à l'affrontement armé ne trouvent pas toujours entre eux le chemin de la réconciliation. L'appel à un médiateur, le recours à l'arbitrage ou aux procédures du droit international marquent déjà le début d'un accord pour ne pas s'en remettre à la seule raison du plus fort. Permettez-moi de saluer à cette occasion le règlement du différend sur les Iles Hanish, qui a valeur d'exemple.

Amener deux adversaires à s'entendre ne suffit pas. Il faut parer à un autre danger, celui de la propagation des crises. Les conflits de toute nature portent en germe des risques de contagion

propagation des crises. Les conflits de toute nature portent en germe des risques de contagion, de désordres, et surtout des désastres humanitaires. Par le jeu des alliances, des interventions, des trafics d'armes, des déplacements de population, ils débordent leur cadre d'origine et impliquent d'autres parties. Les pays de la région sont, bien sûr, les premiers concernés. Leur sécurité et leur stabilité sont directement menacées.

Lorsque la dimension ou la persistance d'un conflit met la communauté internationale en devoir d'agir, c'est tout naturellement vers l'ONU que se portent les regards.

Nous le savons, l'échec de l'intervention en Somalie, en 1993, a suscité une certaine défiance à l'égard du déploiement de forces d'interpositions et d'opérations de maintien de la paix. Ces réticences, que la France a essayé de combattre, ont eu, par la suite, des conséquences dramatiques dans la région des Grands lacs. M. Kofi Annan les a mises en évidence dans le remarquable rapport qu'il a présenté sur la sécurité en Afrique. Il a eu raison de relever que l'ONU ne peut résoudre toutes les difficultés si elle n'a pas le soutien de la volonté internationale et des organismes directement concernés.

Une première réponse à ces difficultés a été apportée par l'OUA. Le Sommet du Caire, en 1993, sous l'impulsion du président Moubarak, décidait la création de l'Organe central de prévention, de gestion et de règlement des conflits, servi par la vision dynamique de M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général. Très vite, pourtant, l'Organe central s'est trouvé confronté à des situations vis-à-vis desquelles la communauté internationale avait des attentes sans doute excessives.

Ainsi est apparue la nécessité de faire intervenir, comme acteurs complémentaires, les organisations sous-régionales. Les Etats membres de la SADC, en Afrique australe, de la CEDEAO, en Afrique de l'Ouest, de l'IGAD dans la Corne de l'Afrique et, plus récemment, de la CEEAC en Afrique centrale ont affirmé leur volonté de conférer à ces institutions un rôle croissant dans les domaines de la politique, de la défense et de la sécurité.

Leurs dirigeants se connaissent. Ils se concertent sur de nombreux sujets d'intérêt commun, visant, presque partout l'intégration économique, ailleurs la lutte contre l'avancée du désert ou l'aménagement d'un grand fleuve, ou encore la réalisation de voies de communication transnationales. Tous ont ainsi la conscience aiguë de ce qui les unit, de leur appartenance à une même aire géographique d'intérêts partagés. Ils savent d'expérience quel sera pour eux, en termes de flux de réfugiés, de protection des frontières ou d'ondes de choc sur les populations civiles, le coût humain d'une crise dans un pays voisin.

Lorsqu'un conflit éclate, la sous-région est le cadre privilégié pour poser les premiers coupe-feu, pour tenter d'empêcher la propagation des crises et des risques. On l'a vu au Liberia et en Sierra Leone. Peu à peu, à la lumière de l'expérience, une architecture se met donc en place. Les sous-régions apparaissent désormais comme l'élément de base, l'élément stabilisateur autour duquel et à partir duquel peuvent s'enclencher les différentes phases d'un processus de paix et s'organiser les contributions de chacun.

D'autres acteurs peuvent aussi oeuvrer pour le règlement des crises, et il ne faut pas les négliger. La France a appuyé d'autres initiatives interafricaines, engagées pour concourir à la paix et à la stabilité. Tel a été le cas de la MISAB en République centrafricaine. La France soutient, de même, les actions conduites sous l'égide de la Francophonie pour faciliter le dialogue et la restauration de la paix civile quand ce cadre paraît adapté. On peut même envisager l'association de plusieurs organisations, comme en Guinée-Bissau.

La multiplicité des initiatives et des médiations a sans doute ses inconvénients si la coordination est mal assurée. Leur absence est plus pernicieuse encore. L'inaction internationale ou régionale laisse le champ libre aux interventions armées et aux alliances de circonstances qui répondent à des motivations peu propices à l'établissement de paix durables.

Nous aurons à parler, cet après-midi et demain, des voies du rétablissement de la paix. Quand faut-il intervenir, selon quelles modalités, avec quels objectifs ?

Seul un mandat, aux contours politiques précisément définis et traçant des perspectives réalistes, est à même de rétablir les équilibres rompus. Alors, la communauté internationale peut engager ses actions et, le cas échéant, tirer les conséquences des manquements. Sinon, on ne pourra que déplorer des tentatives sans effet et des missions sans fin, impuissantes ramener la paix.

La volonté, sans cesse réaffirmée, de l'Afrique de prendre en main la résolution de ses crises a été unanimement saluée. C'est là l'une des applications de cette "renaissance africaine", chère au Vice-président Mbeki, à laquelle, pour ma part, j'adhère pleinement.

Mais il ne faut pas, pour autant, laisser se dessiner un nouveau schéma où la sécurité de l'Afrique serait abandonnée aux seuls Africains, alors que la communauté internationale se bornerait à offrir son aide en matière de formation et de logistique en se dérochant aux autres responsabilités exigées par la gravité des situations.

Ce serait au demeurant de la dernière hypocrisie que de multiplier les réflexions sur la prévention et le règlement des conflits, organiser des exercices de maintien de la paix ici et là, si l'on devait détourner la tête lorsque des crises graves surgissent. Les actions d'appui, qui ont toute leur utilité, ne sauraient exonérer la communauté internationale, dans son ensemble, de ses responsabilités en matière de sécurité.

La position de la France sur ces questions est sans ambiguïté. Notre souci d'aider au renforcement des capacités africaines, nos initiatives en la matière ne masquent aucune tentation de désengagement.

D'abord, nous maintenons avec une totale clarté les liens qui nous attachent de longue date à des pays amis, pour autant que ceux-ci le souhaitent. Je parle des accords de défense contre des menaces extérieures, mais je parle aussi de nos forces prépositionnées dans différents pays africains.

Ensuite, de manière constante, nous plaidons au Conseil de sécurité pour qu'il engage, en Afrique comme ailleurs, les actions adaptées, prévues par la Charte, pour réduire les conflits et ramener la paix.

Ne peut-on considérer comme des éléments nouveaux et positifs le déploiement de la MINURCA en République centrafricaine ou de la MONUSIL en Sierra Leone, après les terribles effets de l'abstention internationale, au Kivu ou au Congo Brazzaville ? Aujourd'hui, alors que l'actualité met en évidence l'enchaînement implacable des crises dans la région des Grands lacs et leur caractère inéluctablement récurrent, nous n'avons cessé de proposer, depuis des années, que soit organisée, sous l'égide des Nations unies et de l'OUA, une conférence sur la paix, la sécurité et la stabilité dans cette région. Nous l'avons fait parce que nous sommes convaincus que les causes de ces crises sont complexes, sérieuses, interdépendantes et qu'elles doivent être traitées comme telles, de façon globale, dans une réunion suffisamment ouverte pour que chacune des parties soit certaine d'être entendue et que des solutions durables soient adoptées. Nous sommes prêts, quant à nous, à apporter les concours nécessaires, aux côtés d'autres acteurs, si la communauté internationale en décidait ainsi.

Pour faire face à de telles situations, il faut disposer de moyens.

Des pays africains ont commencé à préparer leurs forces aux missions de maintien de la paix.

Afin de les appuyer, des initiatives se sont fait jour pour contribuer à la formation, à l'entraînement et à l'équipement des unités. Le Secrétariat général des Nations unies s'emploie à les fédérer. A l'intérieur du mécanisme qui se met en place sous son égide, et dans lequel l'OUA, tout le monde l'espère, occupera bientôt la place qui lui revient de droit, la France est décidée à assurer sa part de l'effort collectif. Nous avons basé notre contribution RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix). De manière concrète, nous avons déjà mis en oeuvre des actions dans ce domaine et réorienté vers elles environ 20 % de notre coopération militaire avec l'Afrique, soit quelque 180 millions de Francs en 1998.

La France, en collaboration avec des partenaires africains, a participé ainsi à la réalisation de projets de grande ampleur :

- mise en place, à Dakar, du matériel nécessaire à l'équipement d'un bataillon africain de maintien de la paix, utilisable par l'ensemble des pays de la sous-région pour des activités de formation ou d'entraînement, ou encore pour une opération de maintien de la paix sous mandat des Nations unies. Ces équipements ont notamment été mis à la disposition des contingents africains de la MINURCA en République centrafricaine.
- manoeuvres organisées aux frontières du Togo, du Bénin et du Burkina-Faso, (opération

NANGBETO), puis aux frontières du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie (opération GUIDIMAKHA).

- contribution significative à l'exercice BLUE CRANE, qui se déroulera en Afrique australe, l'an prochain.

Un centre de formation au maintien de la paix à vocation sous-régionale sera bientôt ouvert en Afrique de l'Ouest, un centre de formation au pilotage des aéronefs en Afrique centrale. D'autres projets sont à l'étude. Aucune division linguistique ou géographique ne freinera, bien entendu, cette nouvelle dynamique.

Pour toutes ces opérations, la France a privilégié le cadre des organisations sous-régionales. Elle est prête à poursuivre sa coopération, si celles-ci en manifestent le souhait.

Messieurs les Présidents, Messieurs les Chefs de gouvernement, Messieurs les Secrétaires généraux, Mesdames, Messieurs, voici quelques réflexions préliminaires que je voulais faire devant vous, avant que, cet après-midi et demain, nous entrions plus avant dans l'étude des questions relatives à la sécurité en Afrique.

Si vous me permettez de les résumer pour conclure, je le ferai en ces termes. La France se sent concernée par la définition concertée d'une architecture de sécurité collective pour l'Afrique, plus lisible, où la nécessaire implication accrue des instances africaines au niveau sous-régional et régional ne s'accompagne d'aucune érosion des responsabilités du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. La voie est étroite, mais je forme le souhait que nos travaux nous permettent de nous y engager. Il en va, pour l'Afrique, de sa stabilité et de son développement. La France croit en l'une et en l'autre. Elle est disponible, aujourd'hui comme hier, pour être l'un de vos partenaires dans la réalisation de ces objectifs.

Je déclare ouverte la XXème Conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France.